

UNE CROYANCE INHIBITRICE DE L'APPLICATION DES PRINCIPES DE PRÉCAUTION ET DE PRÉVENTION.

Dans la cadre de notre modeste contribution à la conscientisation des citoyens pour un changement des mentalités ou un retour vers Dieu, synonyme d'abandon des mauvaises pratiques et des mauvaises croyances qui constituent des entraves au développement personnel de nombreux citoyens (vies, ascensions et ambitions brisées par des actes maléfiques) et un frein à l'optimisation de la vitesse de construction d'une « Nation souveraine, juste, prospère et ancrée dans des valeurs fortes », nous partageons au travers de cet article notre point de vue sur une croyance qui est inhibitrice de l'application des principes de précaution et de prévention.

Le contenu de cet article découle, d'une part de l'hommage rendu aux saints fondateurs de l'Église, des Confréries et des Familles religieuses dans la « Lettre ouverte aux guides religieux » autour de laquelle est bâti notre livre 3 sur la crise morale au Sénégal paru en août 2023, et d'autre part d'un des cinq (5) dossiers attachés à ladite lettre et qui est intitulé « Une croyance inhibitrice, des messages divins à décoder et les relations qu'entretiennent les guides religieux ». Il est donc demandé aux lecteurs de bien vouloir remettre le contenu de cet article dans le contexte d'avant août 2023 et dans le cadre des événements qui avait débuté en mars 2021.

Il s'articule autour des trois points suivants : un hommage aux saints fondateurs de l'Église, des Confréries et des Familles religieuses (I.) ; une croyance inhibitrice entretenue par des citoyens (II.) et l'attitude des gouvernants face à cette croyance (III.).

I. HOMMAGE AUX SAINTS FONDATEURS DE L'ÉGLISE, DES CONFRÉRIES ET DES FAMILLES RELIGIEUSES

« Parlant d'éthique, le juge Kéba Mbaye (paix à son âme), au cours de la leçon inaugurale qu'il avait donnée le 14 décembre 2005 à l'Université Cheikh Anta Diop avait notamment indiqué que « Cheikh Omar Foutiyou, Cheikh Ahmadou Bamba Khadimou Rassoul, El Hadj Malick Sy, mon guide Sérigne Abdoul Aziz Sy Dabakh, le Cardinal Thiandoum » et « bien d'autres » (...) « nous ont appris non par de simples paroles mais par les actes de leur vie, ce qu'est le bien. Grâce à eux, nous savons parfaitement ce qui est bien en famille, ce qui est bien dans la rue, à l'université, dans les ateliers et les bureaux, dans la pensée et l'action, qu'elles soient politiques ou autre ». « Malheureusement, il arrive très souvent que nous empruntons un autre chemin que celui que nos anciens avaient choisi ; eux avaient choisi le chemin de la foi, de la dignité, de l'honneur, du courage, de l'honnêteté, de l'humilité, de la tempérance, de la droiture, du respect d'autrui et du bien commun, du travail, de l'endurance et de l'amour de la nation ». »

« Ce chemin que « nos anciens avaient choisi » n'est que le « droit chemin », celui-là dans lequel le musulman demande à Dieu de le guider plusieurs fois dans chacune de ses prières (*Sourate 1 Al- Fatiha - Prologue ou Ouverture - verset 6*). C'est le chemin qu'empruntent les Hommes pieux dotés d'une foi véridique. C'est le chemin de ceux qui ne se « livrent pas à la cupidité, ne reçoivent pas les présents et ne violent pas la justice » (*1 Samuel (1 S) 8 : 3*), ne s'impliquent pas sciemment dans la commission des mauvaises œuvres qui sont les expressions de la crise morale. C'est le chemin des véridiques qui respectent scrupuleusement leurs paroles et leurs engagements ainsi que les ordres et interdits de Dieu non antinomiques avec les lois et règlements que le Peuple s'est donnés. C'est la voie de ceux qui, par patriotisme, respectent les droits de leur pays qui sont au-dessus de tous les autres droits, rejettent toute alliance avec les transgresseurs et se battent contre eux-mêmes pour toujours mécroire à Satan (le diable banni, ennemi déclaré de l'homme) et bien tenir avec contentement le rang que Dieu leur a attribué sur terre et faire honneur à leur rôle de vicaires du Maître de l'Univers. »

« Nous considérons donc que c'est un grand hommage que feu le juge Kéba Mbaye avait rendu aux fondateurs de l'Église sénégalaise et des familles et confréries musulmanes en évoquant le « droit chemin » qu'ils avaient choisi et dont l'abandon est le principal élément justificatif de la crise morale au sein de la communauté musulmane. Nous nous joignons à cet hommage. Très respectueux et fier de la grandeur de tous ces saints bâtisseurs, notre conviction est que les enseignements d'ordre éthique tirés principalement de leur vie et de leurs écrits doivent être mieux mis en exergue et pris en compte dans l'éducation des jeunes sénégalais afin que les croyants puissent mieux les connaître et les prendre comme modèles dans leur vie de tous les jours. Leurs héritiers actuels, Khalifes et Khalifes généraux ont aussi le devoir de protéger la mémoire de ces saints fondateurs contre les conférenciers zélés qui vivent de la religion et les « faux chefs religieux » qui ont tendance à travestir leurs enseignements et au sujet desquels le vénéré Cheikh Ahmadou Bamba (rta) a écrit les vers 1432 à 1459 dans son « Traité de soufisme » (*Massàlik al Jinàn Les Itinéraires du Paradis*) où il « parle des causes efficaces de la damnation ». »

II UNE CROYANCE ENTRETENUE PAR DES CITOYENS

« De nombreux sénégalais se plaisent à évoquer les « saints » hommes que compte le Sénégal pour soutenir qu'il y a des choses qui ne peuvent pas se produire dans notre pays du fait de la protection dont il bénéficie de la part de ces derniers. Cette croyance en des saints qui continueraient alors à plaider devant Dieu notre cause pour couvrir nos négligences et nos turpitudes induit manifestement une attente abusive qui peut provoquer un laisser-aller, empêchant le respect des exigences de rigueur, de précaution, de prévention, de répression et de protection, et impactant négativement la fidélité aux prescriptions coraniques et bibliques de Dieu qui n'a créé les hommes et les djinns que pour qu'ils L'adorent. »

« Cette croyance en la protection des saints devanciers et non en notre capacité à nous protéger nous-mêmes sous la conduite spirituelle des sains actuels est un hommage mérité implicitement rendu à ces fondateurs, sur l'héritage desquels nous vivons sans avoir pu, du point de vue éthique, l'améliorer de telle sorte que la situation s'est dégradée entre nos mains avec cette crise morale qui ne cesse de s'approfondir. »

« Les nombreux citoyens qui alimentent cette croyance devraient remettre en cause leur assurance pour les raisons suivantes :

- D'abord tout le monde est témoin des drames qui se déroulent en Syrie, au Yémen, en Palestine, au Liban, en Irak et en Arabie Saoudite (même pendant les pèlerinages) berceaux de la quasi-totalité des prophètes qui n'ont pas, en toute évidence, protégé ces pays des guerres atroces qu'ils ont connues ;
- Ensuite si le Sénégal, qui n'a donc pas abrité plus de saints que les pays suscités, était infailliblement protégé par nos saints, nous n'aurions pas le 26 septembre 2002 le naufrage du bateau le Joola qui est l'une des plus grandes catastrophes maritimes de tous les temps dans un « petit » pays (géographiquement parlant) comme le Sénégal ;
- Par ailleurs, si cette protection était réelle et infaillible, les drames fréquents que nous vivons sur nos routes, dans nos eaux et partout ailleurs au travers des incendies, des inondations n'auraient pas lieu ;
- Enfin il y a lieu d'avoir à l'esprit que c'est sur cette terre qui serait bénie par ses saints que s'active un mouvement indépendantiste vieux de plus de 40 ans (26 décembre 1982- 26 décembre 2022) avec son cortège de morts, de blessés et d'impacts socio-économiques négatifs, que les gouvernants ont été incapables de régler jusqu'ici avec le soutien de ces saints et de leurs héritiers. »

« Par ailleurs, même si nous admettons l'existence de cette protection, nous pouvons, au vu de tout ce qui se passe, penser que nos « saints », tenus d'être en parfait accord avec le Seigneur, se sont lassés de plaider la cause des sénégalais qui tardent à se repentir et se départir définitivement des nombreuses turpitudes dont la gravité et l'étendue peuvent attirer la colère de Dieu sur notre pays, d'autant plus que des héritiers de ces saints, non contents de ne pas condamner très clairement les dérives comportementales des sénégalais à qui Dieu a confié la gouvernance du pays, s'allient avec eux en acceptant des privilèges exorbitants, des investissements dans la construction de lieux de culte et de maisons d'accueil dans leurs cités religieuses avec de l'argent appartenant au Peuple sénégalais et qui dans un pays qui se veut laïc, aurait dû servir prioritairement à la satisfaction des besoins primaires (fourniture d'eau, d'électricité et sécurité alimentaire) de nombreux sénégalais qui crouissent dans la misère, à la rapide résorption des abris provisoires dans les écoles publiques, à l'amélioration des structures sanitaires, au relèvement des plateaux techniques des hôpitaux et au soutien des écoles confessionnelles comme les « Daaras » (et équivalents pour les chrétiens) qui participent à l'éducation des jeunes sénégalais. Dans ce sens, il est fort probable que le naufrage du bateau le Joola ait été une sanction collective de Dieu sous le « troisième régime » (à partir de 2000) fortement marqué par des enrichissements illicites ou indus à coup de milliards et par l'approfondissement des injustices, des mensonges, des hypocrisies, des tortuosités et de l'approfondissement du fossé entre les plus riches et les plus pauvres. »

« L'évocation de cette mentalité de croyants insouciants trouve sa pertinence dans le fait qu'elle est contraire aux règles et principes coraniques, elle constitue un obstacle au principe de prudence et elle a tendance à impacter négativement la détermination des sénégalais à accomplir tous leurs devoirs du point de vue sécuritaire et à éviter tous ces comportements négatifs dans les rapports sociaux et dans la gouvernance des affaires publiques qui constituent des menaces contre la stabilité, le bon ordre public, la paix et la cohésion sociale que beaucoup de pays nous envient. Les croyants qui soutiennent cette idée de protection du pays par des saints savent bien que Dieu envoie des messages que les humains peuvent avoir du mal à déchiffrer et que la multiplication des vices, des péchés insuffisamment combattus, insuffisamment condamnés par ceux qui ont le devoir d'« ordonner le bien et de condamner le mal » peut attirer des catastrophes ou des sanctions divines. Dieu nous a appelés à plusieurs reprises à un changement véritable de mentalité et il est évident que si rien n'est fait, les catastrophes vont s'amplifier et il n'est pas à écarter que des populations finissent par se révolter, car comme dans de nombreux pays

africains, les injustices sociales, les « accaparements » par une minorité, les répressions sélectives injustifiées, une justice sélective protectrice des criminels à col blanc et la marginalisation de certains terroirs, peuvent générer de profondes frustrations qui peuvent à leur tour induire des violences de haute intensité ou de conflits armés intra étatiques. »

III. ATTITUDE DES GOUVERNANTS FACE À CETTE CROYANCE

« Ce serait une grave erreur de la part des hommes politiques qui ont la lourde charge de gouverner que de croire à cette protection des saints et de penser que ce qui s'est passé dans de nombreux pays africains ne peut pas se produire au Sénégal et de continuer dans les mauvaises pratiques fortement décriées par les personnes indépendantes ou par tous les politiciens chaque fois qu'ils sont dans une posture d'opposant.

Une telle attitude est irresponsable et contraire au principe de précaution ou de prévention des crises pour la sauvegarde de la cohésion sociale, de la paix et de la stabilité. D'ailleurs, la survenance des événements de mars 2021 est un signe qui doit pousser à la vigilance des autorités gouvernementales qui doivent taire tous les égoïsmes et l'abusif emploi du pouvoir délégué par le « Peuple souverain », non pour garantir la sacralité des ressources lui appartenant, mais pour protéger des criminels à col blanc, sauvegarder des intérêts politiques ou éliminer des adversaires politiques. Tous ces comportements longtemps décriés sont manifestement contraires au patriotisme et le « Peuple souverain » a bien le droit de manifester pacifiquement son désaccord et les gouvernants l'obligation d'encadrer les manifestations d'écouter les mécontents et d'aller dans le sens que dicte un patriotisme par les œuvres et non ce patriotisme verbeux que s'arrogent hypocritement les « sous-développés mentaux ». »

« Aucune force de police ou armée républicaine n'est assez forte ou folle pour réprimer durablement avec succès un peuple déterminé qui se révolte surtout quand ses revendications sont justifiées par les injustices et les égoïsmes des gouvernants. Il faut que les responsables de la Justice et des Forces de défense et de sécurité, soutenus par la société civile et les Guides religieux, prennent leur courage à deux mains, dans l'intérêt supérieur du Pays pour dire aux hommes politiques qui nous gouvernent la vérité chaque fois qu'ils envisagent de prendre des décisions ou ont des comportements détachables des intérêts objectifs du pays et susceptibles de générer des frustrations, des mécontentements et donc des troubles à l'ordre public. »

« Les responsables des Forces de défense et de sécurité feraient alors preuve de responsabilité, de loyauté (différente du loyalisme dont la majorité d'entre eux ont fait montre jusqu'ici) car ils sont tous convaincus qu'aucune force ne peut faire face efficacement à un peuple qui se révolte et tout ce qui est contraire au respect strict des règles et principes de l'État de droit, des droits humains, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des affaires publiques et qui peut pousser un peuple à la révolte doit être proscrit. Nous devons arrêter de nous voiler la face, de nous mentir à nous-mêmes car les risques qui ont conduit à des tragédies ailleurs commencent à émerger dans notre pays et pourraient s'accroître avec l'exploitation du pétrole et l'amplification de la production du gaz qui s'annoncent. »

« Nous ne devons pas continuer dans notre révolte permanente contre Dieu matérialisée par le fait qu'un nombre trop important de sénégalais, surtout parmi les leaders, refusent de conformer leur vie aux commandements du Seigneur tout en se disant naïvement que les nombreux avertissements qu'IL a lancés ne nous atteindront pas du fait de la protection de nos saints et/ou d'une espérance abusive de la miséricorde divine. »

Pour conclure, nous affirmons que l'une de nos intimes convictions est que « Dieu aime le Sénégal », et les prières des saints, musulmans, chrétiens et animistes, qui y sont enterrés, et celles de ceux qui y vivent actuellement et qui sont irréversiblement ancrés dans le « droit chemin », y sont pour quelque chose. Mais malheureusement le Créateur tarde à avoir ce qu'Il attend de notre Peuple, dont la réforme par les dirigeants et ceux qui le composent est une condition sine qua non de l'optimisation de Son soutien. En effet il est dit que « En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les individus qui le composent ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes » (*Sourate 13 Verset 11*), et c'est pourquoi, le respecté El Hadji Omar Tall a dit « Puissent-ils périr, les dirigeants d'un pays qui ne s'emploieraient pas à changer la conduite de leur peuple ».

Dans le cadre de cette réforme, il importe de rompre avec cette croyance qui inhibe l'application des principes de précaution et de prévention. Quand elle est associée à deux (2) autres, l'une considérant que les prières et les invocations sont plus importantes que le travail et le mérite, et l'autre élevant des « faux chefs religieux », égarés par des passions, au-dessus des pères et mères, alors la mentalité qui découle de ces trois croyances est fortement retardatrice, pour la piété des disciples, pour le développement socioéconomique du pays et pour la réduction du fossé entre les plus riches et les plus pauvres qui est une exigence de justice sociale.